

En réponse aux (in)actions des pouvoirs publics, L'assemblée des locataires, mal logé-e-s et sans logement occupe le parc Valmy !

Depuis le 18 février et ce malgré des tentatives d'expulsion par la police nationale et par police municipale, dont celle très remarquée du mardi 21, une cinquantaine de personnes campent au parc Valmy.

Ils font partie des 800 Isérois qui ont le statut de demandeurs d'asile et qui malgré leurs droits inscrits dans la constitution française depuis 1946 restent à la rue. Avec 4000 personnes sans logement en Isère pour 10000 logements vides, les décideurs-euses doivent arrêter de refuser la réquisition des logements vacants appartenant aux grands groupes financiers et aux pouvoirs publics.

Mais le cynisme de la mise en concurrence entre les plus modestes n'ayant pas de limites :

La réponse de l'État à cette pénurie organisée, c'est de jouer aux chaises musicales et donc d'expulser les personnes en fin de droit et cela même pendant la trêve hivernale. Quand bien même il y a des enfants scolarisés, qui vont passer des examens en juin, des personnes lourdement handicapées ou malades et des liens qui se sont tissés.

Pourtant les décideurs se targuent de leur réussite : il n'y a plus de bidonvilles à Grenoble, « Grenoble Terre d'accueil » peut devenir « Grenoble, ville en transition propre » par magie sémantique.

Car oui les décideurs ont leur propre solution aux bidonvilles : ce n'est pas de régler le problème en faisant appel à la dignité et aux droits humains, par exemple en réquisitionnant des bâtiments, en ouvrant plus de places d'hébergement et en bloquant les expulsions sans relogements préalables, non c'est en repoussant constamment les plus pauvres loin de tout électeur ou électrice potentiellement mécontent-e de la présence de personnes sans logement, que la Mairie et l'État résolvent le problème !

La police, tant nationale que municipale qui harcèle les sans logements, les oblige à plier la tente, ou dans certains cas les confisque, c'est le quotidien des gens à la rue.

Le résultat de ces choix politiques c'est que des associations d'aide et les services d'urgence pour les plus démunis se montrent maintenant réticents à donner des tentes, couvertures et autres qui vont vite finir aux mains de la police ou dans les bennes des services techniques des mairies. A quoi bon ?

Nous, voisin-e-s, militant-e-s et indépendant-e-s de l'assemblée des mal logé-e-s trouvons ces politiques ignobles et nous ne sommes pas d'accord avec ces choix.

Nous faisons aussi le lien entre les demandeurs d'asile de Valmy et toutes les autres victimes du mal logement comme celles qui attendent la boule au ventre le 31 mars avec une expulsion à la clé, regardent les tentes et pensent « Au 31 mars je pourrai être des leurs... ». De nombreuses familles dans cette situation viennent nous trouver et nous faire part de leur détresse et leur angoisse.

Nous ne démantèlerons le campement qu'après que chaque personne y vivant aura été préalablement relogée dans des conditions décentes et adaptées à ses besoins.

Nous n'accepterons pas que les tentes et couvertures soit confisquées ou détruites, nous prendrons soin de les plier, une à une et de les remettre ainsi à chaque habitant-e solidaire de l'agglomération auquel elles appartiennent.

Pour ce faire nous appelons à un rendez-vous commun avec la préfecture, le cabinet de la mairie de Grenoble, le CCAS de Grenoble et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Isère.

**UN TOIT C'EST UN DROIT !
APPLICATION DE LA LOI DE REQUISITION !
PAS D'EXPULSIONS SANS RELOGEMENT !**

Aux élus de la mairie de Grenoble qui ont parlé de prise d'otage : Nous rappelons que les demandeurs-euses d'asile font partie de l'assemblée des mal logé-e-s et que c'est les habitant-e-s du parc Valmy qui sont à l'origine de cette action et ils en resteront les décisionnaires en tant que premiers concernés. Soyez-en certain, contre un relogement digne et pérenne les habitants de Valmy rendront volontiers le parc à sa verdure.